

Chers alpagistes,

L'été touche à sa fin. Il est temps de faire le point. La sécheresse n'a pas épargné les zones d'estivage. Le mois de juillet, en particulier, a été extrêmement sec dans toute la Suisse et la situation a été très tendue. Sur de nombreux alpages, l'eau a dû être transportée dans des camions citernes. En ce qui concerne les alpages sans accès, ce sont des hélicoptères qui ont amené de l'eau. Grâce aux pluies tombées à partir du 1er août, la situation s'est améliorée dans certaines régions. Pour vous, cet été n'a pas été facile. Au nom de notre association, je tiens à vous remercier d'autant plus pour l'excellent travail accompli. Un grand merci à notre armée pour son aide et son professionnalisme. Il faut aussi remercier l'Aide Suisse aux Montagnards qui a pris en charge la moitié des frais de vol assurés par des compagnies privées. L'autre moitié est malheureusement à la charge des alpagistes, ce qui réduit considérablement leur salaire. L'important impact de la chaleur et de la sécheresse constitue un développement qui nous interpelle énormément.

Je vous souhaite à tous une bonne fin de saison d'alpage et je me réjouis de découvrir les fromages produits durant cette saison.

Votre Président



La saison d'estivage fortement touchée par la sécheresse

Cet été a été trop chaud et trop sec. Ce sont surtout les zones les plus basses qui ont dû lutter contre la sécheresse.

Certains alpages ont dû faire face à des problèmes d'eau pour le bétail et pour la transformation du lait. Dans de nombreux endroits, il a fallu transporter de l'eau avec des tracteurs, des camions citernes ou par hélicoptère. La situation était moins précaire en haute altitude, grâce aux orages occasionnels et à l'enneigement printanier encore présent.

En cas de force majeure, l'ordonnance sur les paiements directs (RS 910.13) prévoit que les cantons puissent verser les contributions d'estivage, même si les critères ne sont pas remplis. Une saison sèche constitue un cas de force majeure. Certains cantons ont donc

décidé d'appliquer la dérogation et de verser la totalité des contributions d'estivage aux exploitants qui ont dû quitter leur alpage plus tôt que prévu, en raison de la pénurie de fourrage.

<https://www.blw.admin.ch/blw/fr/home/services/medienmitteilungen.msg-id-71755.html>

L'Aide Suisse aux Montagnards apporte son soutien

La sécheresse persistante a mis l'économie alpestre sous pression. L'Aide Suisse aux Montagnards (ASM) a réagi à cette situation d'urgence, en allouant un montant exceptionnel de 500'000 francs pour le transport d'eau. Les alpagistes qui ne peuvent

pas supporter seuls ces surcoûts peuvent s'adresser à l'ASM. Les personnes concernées peuvent télécharger le formulaire de demande sur leur site Internet ou le réclamer par téléphone au 044 712 60 60 60.

https://www.berghilfe.ch/sites/default/files/f_gesuchsformular_wasserknappheit_v1.0.pdf

Résolution concernant la loi sur la chasse

Les membres de la SSEA ont adopté une résolution à l'intention de l'Assemblée fédérale, lors de notre Assemblée générale annuelle à Balsthal, le 29 juin 2018. Dans ce document, la SSEA demande aux parlementaires d'adapter la loi sur la chasse, afin que le retour des grands prédateurs n'entraîne pas de problèmes pour les exploitations d'estivage. Dans ce cadre, il faut réguler de façon ciblée la population des grands carnivores.

La résolution de la SSEA est soutenue par six associations agricoles : l'Union suisse des paysans, le Groupement suisse pour les régions de montagnes, l'Association suisse des éleveurs de moutons, l'Association suisse des éleveurs de chèvres et l'Association suisse pour un territoire sans grands prédateurs. Elle comprend des propositions concrètes quant à la révision actuelle de la loi sur la chasse (17. 052).

<http://www.alpwirtschaft.ch/aktuell/?lang=fr>

Prendre en compte l'influence des grands prédateurs

La motion von Siebenthal (16.3878) déposée par notre président demande que les effets du retour des grands prédateurs sur l'estivage et l'élevage soient documentés. Aujourd'hui, la pratique se limite à répertorier le nombre de grands prédateurs et leurs déplacements. L'influence sur les terres agricoles doit également être étudiée. Ce dernier point doit comprendre le nombre d'animaux attaqués, les surfaces d'estivage abandonnées, le nombre de pâquiers normaux qui ne sont plus estivés ou les surfaces qui sont embroussaillées, en

raison de la présence de grands prédateurs. Suite à des attaques de grands carnivores, les propriétaires d'animaux doivent parfois abandonner certains alpages. L'OFEV ne recueille pas de chiffres à ce sujet, bien qu'il soit chargé de documenter l'influence des grands prédateurs. Le Conseil national a approuvé cette demande.

<https://www.parlament.ch/fr/ratsbetrieb/suche-curia-vista/geschaefft?AffairId=20163878>

Staph. aureus – projet conduit au Tessin

Cet été, l'Office fédéral de la sécurité alimentaire et des affaires vétérinaire a réalisé un projet d'assainissement dans le canton du Tessin. L'estivage favorise la dissémination du redouté génotype B (GTB) - germe du staphylocoque doré (Staphylococcus aureus). Les Alpes tessinoises ont été particulièrement touchées. Une nouvelle méthode, récemment mise au point par Agroscope, indique rapidement et à moindre coût, si un animal est porteur du germe en question. Ceci permet aux animaux malades d'être traités et soignés de manière spécifique. Le projet tessinois a remporté un grand succès et doit être étendu.

Swisscom – passage à la téléphonie IP

Durant cet été, Swisscom, avec son partenaire Schleuniger Montage AG, ont commencé l'installation de modules solaires et de batteries de stockage dans les alpages. Ce matériel permet un raccordement téléphonique avec une source électrique indépendante (donc sans un branchement sur le réseau). L'avancée du projet est accompagnée et supervisée de près par la SSEA. Swisscom soutient les exploitations concernées par une contribution forfaitaire, si les alpages désirent introduire leur propre solution électrique. Dans le cas contraire, une installation est mise en place pour les exploitations d'estivage souhaitant utiliser la téléphonie fixe.

Les exploitations d'estivage bénéficiant d'une ligne fixe et ne disposant pas d'un raccordement au réseau électrique peuvent toujours déposer une demande auprès de la SSEA.

<http://www.alpwirtschaft.ch/aktuell/telefonie-auf-der-alp/?lang=fr>

Trois films sur le succès commercial régional

Il est facile de parler de la mise en œuvre d'idées novatrices. En réalité, le succès implique beaucoup de travail, du plaisir et un peu de chance. Dans le cadre de la série de projets "De paysans à paysans", trois films sur le thème "Le succès commercial régional", ont été produits. Divers protagonistes racontent comment ils ont eu une idée, comment ils ont surmonté les difficultés et quels sont facteurs qui les ont aidés. Une série produite par Patricia Fry.

<http://www.vonbauernfuerbauern.ch/fr/un-succes-commercial-regional>

Agenda

Le lien suivant vous permet de vous informer quant aux diverses rencontres liées à l'économie alpestre (seulement en allemand) :

https://www.zalp.ch/aktuell/ak_ve.html

Qui sommes nous ?

La SSEA est l'organisation faîtière suisse représentant les intérêts des acteurs actifs au sein de l'économie alpestre. Les zones d'estivage couvrent un tiers des terres agricoles et sont cultivées par environ 6800 exploitations d'estivage.

Le Comité

Von Siebenthal Erich
Conseiller national et Président SSEA (BE)

Aebersold Heinz
Directeur remplaçant du SAB (AG)

Böbner Christoph
Directeur de la Chambre d'agriculture (LU)

Gendotti Mauro
Vétérinaire (TI)

Gujan Töni
Directeur Fachstelle Alpwirtschaft (GR)

Hefti Werner
Agriculteur et (GL)

Hobi-Schlegel Markus
Directeur Landwirtschaftliches Zentrum (SG)

Kohler Hans
Agriculteur et président CasAlp, (BE)

Lötscher Oskar
Vice-président SFEA (FR)

Ludi Toni
Agriculteur - membre SVEA, (VD)

Müller Stefan
Directeur Dep. Land- und Forstwirtschaft (AI)

Pfyl Theo
Agriculteur et conseiller agricole (SZ)

Schwery Moritz
Directeur Landwirtschaftszentrum Visp (VS)

Zumstein David
Agriculteur et alpagiste (OW)